

Municipalité de Sainte-Béatrix

861, rue de l'Église, Sainte-Béatrix (QC) J0K 1Y0
Téléphone : (450) 883-2245 Télécopieur : (450) 883-1772

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

PROJET DE RÈGLEMENT #691-2026 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX DE SAINTE-BÉATRIX

Conformément à l'article 12 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale,

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité à l'effet :

QUE le conseil municipal a présenté et déposé, le 16 mars 2026, le projet de règlement #691-2026 intitulé « Règlement #691-2026 remplaçant le règlement numéro #653-2022 portant sur le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Sainte-Béatrix », ayant pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité de Sainte-Béatrix en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci

QUE l'adoption du règlement #691-2026 sera faite lors de la prochaine séance du conseil qui se tiendra :

**Le lundi 13 avril 2026 à 20h
861 rue de l'Église, Sainte-Béatrix**

QUE ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 861 rue de l'Église, durant les heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Béatrix, ce 2 avril 2026



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Mélissa Charette, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Béatrix, certifie solennellement que j'ai publié l'avis public en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le deuxième jour d'avril deux mille vingt-six (02-04-2026)

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois d'avril deux mille vingt-six (02-04-2026).



Mélissa Charette
Directrice générale et greffière-trésorière